

NOV'ALP GAZ

Le gaz naturel à prix maîtrisé



Le gaz naturel : une énergie respectueuse de l'environnement

Une offre sans engagement et sans frais de résiliation



Votre référent énergie dédié

Un prix sans surprise en fonction de mes consommations



GEG s'occupe de tout, aucune démarche administrative ni coupure

ILS NOUS FONT CONFIANCE. POURQUOI PAS VOUS ?

Notre présence nationale et notre expertise sur les différents métiers de l'énergie nous permettent d'accompagner des collectivités, des PME

Et des grands groupes aux secteurs d'activités variés :

Siemens, La Société de la Tour Eiffel, Les Opéras de Paris, Starbucks, Caterpillar, l'Aéroport de Toulouse-Blagnac et bien d'autres encore !



NOV'ALP GAZ - CLIENTS PROFESSIONNELS
À partir du 1er février 2022

Tarifs	Consommation Annuelle	Abonnement mensuel en € HT	Prix kWh en par zones tarifaires					
			1	2	3	4	5	6
B0	>1 et < 6 MWh	7,22	0,11087	0,11087	0,11087	0,11087	0,11087	0,11087
B1	> 6 et < 30 MWh	16,89	0,09120	0,09177	0,09234	0,09291	0,09348	0,09405
B2i	>30 MWh	16,89	0,09120	0,09177	0,09234	0,09291	0,09348	0,09405

SERVICES GRATUITS

Des services digitaux pour gérer en autonomie votre contrat

Le prélèvement automatique : Gérez votre budget en toute sérénité, grâce au prélèvement mensuel ou trimestriel. Vos paiements sont simplifiés, et vous économisez les frais d'envoi.

L'espace client : un espace gratuit, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7 pour gérer votre contrat et connaître votre consommation.



SERVICE ALARME ET TÉLÉSURVEILLANCE

Travaillez l'esprit tranquille, nos experts veillent sur vous

Un abonnement à partir de 39,90€ HT / mois pour sécuriser vos locaux professionnels : par zone en votre présence ou dans leur intégralité durant votre absence



Maintenance à distance



Centre de télésurveillance



Application mobile gratuite



Garantie satisfait ou remboursé

> Plus d'infos sur professionnels.geg.fr/alarme-telesurveillance

*Les prix proposés et mentionnés ci-dessus incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie électrique. Ils s'entendent hors toutes taxes et en euros. Ils seront majorés de plein droit : TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) - CSPE (Contribution au Service Public d'Électricité) - TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité incluant l'hypothèse d'une taxe départementale de 4,25% et une taxe communale de 8,5%). Ces taux peuvent varier en fonction des communes et des départements ; pour connaître ces taux, reportez vous à votre facture d'électricité) - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la CSPE et la TCFE - TVA à 5,5% appliquée sur l'abonnement et la CTA. Les tarifs de l'électricité sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

Gaz Electricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09

Tél.: 04 76 84 38 00 – www.geg.fr

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047

